



Sainte- Clotilde, le 29 mai 2015

PLANNING DES INSCRIPTIONS EN 6^{ème} ANNEE SCOLAIRE 2015 - 2016

	8H30 – 12H00	13H45 – 16H30
Lundi 22 juin 2015	EGLANTINES	BOIS DE NEFLES PITON BOIS DE NEFLES
Mardi 23 juin 2015	BANCOULIERS	ALAIN LORRAINE
Mercredi 24 juin 2015	Hors secteur jusqu'à 12h00	

Pièces à fournir lors de l'inscription de votre enfant en 6^{ème}

- **Une photocopie** du livret de famille complet,
- 4 photos d'identité (inscrire au dos Nom/Prénom),
- Photocopie de l'attestation de la CAF
- Un justificatif d'adresse (**photocopie** de facture d'eau, d'électricité, de téléphone, quittance récente de loyer, de moins de 2 mois, au nom du responsable légal chez qui réside l'élève,
- Le carnet de santé,
- **Photocopie** des pages de vaccination
- Notification du Conseil Général (GUT) pour les élèves placés dans une famille d'accueil

IMPORTANT :

L'inscription doit être faite **obligatoirement** par le **responsable légal** de l'enfant (en cas de divorce ou séparation fournir copie de la décision du tribunal).

L'inscription à la demi-pension se fera le jour même **au service de Gestion** (**prévoir une avance de 30,00 euros, payable uniquement par chèque.**)

Les dossiers de bourse seront remis à la rentrée 2015/2016.

Le Principal,

Jean-Michel HOAREAU

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE
AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR LE COLLEGE**



Sainte -Clotilde, le 29 mai 2015

**INSCRIPTIONS 6^{ème}
ANNEE SCOLAIRE 2015 – 2016
ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES**

**(autres que les Eglantines / Bois de Nèfles / Piton Bois de Nèfles /
les Bancouliers / Alain Lorraine
Hors du secteur du Collège de Bois de Nèfles)**

**Mercredi 24 juin 2015
8H30 – 12H00**

Pièces à fournir lors de l'inscription de votre enfant en 6^{ème}

- **Une photocopie** du livret de famille complet,
- Le certificat de radiation portant la décision de la commission (passage en 6^{ème}),
- 4 photos d'identité (inscrire au dos Nom/Prénom),
- Photocopie de l'attestation de la CAF
- Un justificatif d'adresse (**photocopie** de facture d'eau, d'électricité, de téléphone, quittance récente de loyer) de moins de 2 mois, au nom du responsable légal chez qui réside l'élève,
- Le carnet de santé,
- **Photocopie** des pages de vaccination,
- Notification du Conseil Général (GUT) pour les élèves placés dans une famille d'accueil

IMPORTANT :

L'inscription doit être faite **obligatoirement** par le **responsable légal** de l'enfant (en cas de divorce ou de séparation fournir copie de la décision du tribunal).

L'inscription à la demi-pension se fera le jour même **au service de Gestion (prévoir une avance de 30,00 euros, payable uniquement par chèque)**.

Les dossiers de bourse seront remis à la rentrée 2015/2016.

Le Principal,

Jean-Michel HOAREAU

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE
AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR LE COLLEGE**